

COMPAGNIE MINIÈRE DU BONDOUKOU ET DE LA CÔTE-D'IVOIRE (1902-1914)

Jean-Baptiste RICHARD, fondateur et administrateur délégué

Ingénieur,
administrateur de l'Ivory Coast mining Corp., Ltd (avril 1902)
de la [Compagnie minière du Bas-Sanwi et de la Côte-d'Ivoire](#)
et de la [Compagnie minière de l'Indénié et de la Côte-d'Ivoire](#) (nov. 1902)
fondateur et administrateur délégué de la [Compagnie de l'Ouest-Africain français](#)
(1907).

Cie minière de Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire
Constitution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 janvier 1903)

Suivant acte reçu par Me Constantin, notaire à Paris, le 14 novembre 1902, il a été formé une société anonyme sous la dénomination de Cie minière de Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire.

Elle a pour objet l'exploitation des droits de recherches et permis en cours de demandes, dont MM. Dufour ¹, Giard ², Pinel et Liégeois ³ ont fait apport à la société, l'exploitation de toutes concessions de territoire, mines, travaux publics et de tous droits mobiliers et immobiliers, la négociation de ces droits, l'achat et la vente de coût le matériel nécessaire à l'exploitation et à l'exploration.

Le siège social est à Paris, 13 *bis*, rue des Mathurins.

La durée de la société a été fixée à 30 années.

Le fonds social est de 150.000 francs et divisé en 1.500 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 700, entièrement libérées, ont été attribuées à MM. Vallée, Dufour, Giard, Pinel et Liégeois, fondateurs, en représentation de leurs apports. Les 300 actions de surplus ont été toutes souscrites et libérées intégralement.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé 5 % pour la réserve légale, et le surplus sera réparti entre les actionnaires.

¹ Gérard Dufour : ingénieur ECP. Président de la [Compagnie minière du Bas-Sanwi](#). Voir encadré.

² Édouard Giard (Valenciennes, 1876-Paris, 1966) : avocat, beau-frère de Gérard Dufour, de la Banque H. Lippens), il fait carrière dans différentes affaires patronnées par cette banque. Voir [encadré](#).

³ Émile Liégeois, Levallois-Perret : membre du conseil de surveillance de [H. Lippens & Cie](#) (1903), Paris.

Ont été nommés administrateurs : MM. Jean-Baptiste Richard, demeurant à Paris, rue des Mathurins, 13 bis ; Édouard-Charles Boucher 4, rue La-Fayette, 55 ; et Édouard-Jules Giard, rue Jean-Baptiste-Dumas, 11 bis. — *Petites Affiches*, 12 déc. 1302.

COMPAGNIE MINIÈRE DU BONDOUKOU ET DE LA CÔTE-D'IVOIRE
Société anonyme constituée à Paris le 24 novembre 1902
(*Le Moniteur des colonies*, « [La Côte-d'Ivoire](#) », 1903)

Capital : 100.000 francs, divisé en 1.000 actions de 100 francs, entièrement libérées.
Objet : acquisition et mise en valeur de propriétés minières à la Côte-d'Ivoire.
Concessions : permis à la Côte-d'Ivoire, dans le Bondoukou, Sanwi, Indénié, Assikasso et Akapless.
Conseil d'administration : MM. J.-B. Richard (président), E. Boucher, E. Giard.
Représentant : à Grand-Bassam, M. H. Vallée.
Siège social : à Paris, 13 bis, rue des Mathurins.
(A des intérêts communs avec la « Consolidated Goldfields of the Ivory Coast Limited »).

Cie minière de Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire
Transfèrement du siège social
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 mars 1903)

Par décision du conseil d'administration en date du 9 février 1903, le siège social de cette compagnie a été transféré, 3, rue Pillet-Will [siège de la Banque H. Lippens], à Paris. — *Petites Affiches*, 19 fév. 1903.

Assemblées générales du mercredi 20 janvier 1904.
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 19 janvier 1904)

Cie minière de l'Alangoua et de la Côte-d'Ivoire (ord.).
[Cie minière du Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire \(ord.\)](#).
Cie minière du Sanwi et de la Côte-d'Ivoire (ord.).

(*Les Archives commerciales de la France*, 15 février 1905)

Paris. — Modifications aux statuts. — CIE MINIÈRE DU BONDOUKOU ET DE LA CÔTE-D'IVOIRE. — Nomination d'administrateurs. — 13 janv. 1905. — *Petites Affiches*.

Compagnie minière du Bondoukou et de la Côte d'Ivoire
Transfèrement du siège social. —

⁴ Édouard Boucher : administrateur de la Ferreira Mine et de la Meyer en Afrique du Sud, président de la Société de prospection de la Côte-d'Ivoire (juillet 1902) et de la Cie minière du Bas-Sanwi et de la Côte-d'Ivoire (nov. 1902).

(Cote de la Bourse et de la banque, 15 décembre 1906)
[idem Bas-Sanwi]

Par décision du conseil d'administration de cette compagnie, le siège social a été transféré, 44, rue La-Fayette, à Paris. — *Petites Affiches*, 11 décembre 1906.

Cie minière du Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire
Transfèrement du siège social
(Cote de la Bourse et de la banque, 24 janvier 1908)
[idem Bas-Sanwi]

Les actionnaires de cette Compagnie sont informés que, suivant décision du conseil d'administration, le siège social est transféré, 22, place Vendôme. Paris. — *Petites Affiches*, 4 décembre 1907.

(Les Archives commerciales de la France, 27 janvier 1909)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. dite : Cie MINIÈRE DU BONDOKOU ET DE LA COTE-D'IVOIRE, 22, pl. Vendôme. — Capital porté de 100.000 fr à 196.000 fr. — 22 déc. 1908. — *Petites Affiches*.

(Les Archives commerciales de la France, 12 mai 1909)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. dite : CIE MINIÈRE DU BONDOKOU ET DE LA COTE-D'IVOIRE, 22, pl. Vendôme. — Capital porté à 250.000 fr. — 10 avril 1909. — *Petites Affiches*.

Cie minière du Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire
Augmentation du capital
(Cote de la Bourse et de la banque, 24 mai 1909)

Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 23 décembre 1908, le capital social a été porté de 196.000 à 250 000 francs, par l'émission de 540 actions nouvelles de 100 fr. chacune qui ont été toutes souscrites et libérées intégralement. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. — *Petites Affiches*, 8 mai 1909.

PARIS
Dissolution
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 18 décembre 1913)

Les actionnaires de la Compagnie minière du Bondoukou et de la Côte-d'Ivoire et ceux de la Compagnie minière du Bas Sanwi sont convoqués le 29 courant en

assemblées générales dans les bureaux de M. Édouard Boucher, 1, rue des Italiens, en
vue de dissoudre ces sociétés et de nommer les liquidateurs.

Paris
Dissolution de sociétés
Compagnie minière du Bondoukou et de la Côte d'Ivoire
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 26 janvier 1914)

Capital : 250.000 francs. — Siège de la liquidation : rue des Italiens.
